

Association 2 pieds 2 roues

5, avenue Collignon
31200 Toulouse
contact@2p2r.org



Communiqué

29 avril 2020

COVID-19

Des aménagements provisoires pour les cyclistes et piétons afin de sortir plus facilement de la crise

Le 11 mai n'est pas une libération, c'est le début d'un long processus de déconfinement qui va transformer, pour un certain temps, notre façon de vivre. Les déplacements vont reprendre avec **une nécessaire distanciation physique** entre concitoyens. Les transports en commun ne pourront pas nous accueillir à pleine capacité, sans parler de ceux qui, par crainte de contamination, les éviteront pour quelques temps.

Dans ces conditions, **il faut éviter que le report se fasse sur la voiture** et que le réseau routier soit saturé. **La marche et le vélo sont donc des moyens de déplacements appropriés** qui permettent la distanciation physique si l'espace public est aménagé en conséquence. Ainsi, **2P2R demande que des aménagements légers soient mis en place rapidement**. L'association 2P2R a été très active ces dernières semaines en organisant plusieurs réunions virtuelles afin de proposer des solutions permettant à tous de se déplacer de manière sûre.



Toulouse Métropole a déjà créé une piste cyclable avenue Etienne Billières. Cet urbanisme tactique est une très bonne chose et il convient de le **poursuivre**, tel que prévu, **avec un souci de qualité**. En effet, les pistes provisoires doivent permettre aux cyclistes de circuler en sécurité. Ceux-ci ne devraient pas avoir à contourner des véhicules garés sur la piste ni à circuler sur un revêtement dégradé.

La signalisation provisoire doit être claire et compréhensible.

L'association 2P2R a débuté un échange sur le sujet avec Toulouse Métropole pour apporter son expertise d'usagers, bien cibler les lieux prioritaires et améliorer la qualité des futurs aménagements cyclables et piétons.

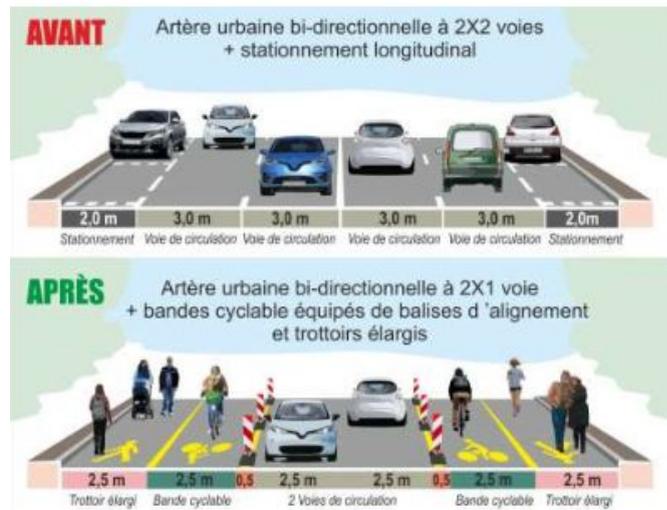
De la qualité et de la pertinence des aménagements mis en place dépendront leur succès et leur fréquentation.

2P2R a réfléchi à des priorités permettant d'irriguer les zones d'activités et les hôpitaux pour les déplacements domicile travail en ciblant notamment les grandes pénétrantes et les franchissements de rocade. Une attention particulière est à porter aux rues commerçantes et aux accès aux écoles où **le piéton doit disposer d'une place suffisante** pour marcher, se croiser ou attendre dans le respect des règles de distanciation physique.

Pour cela, 2P2R propose **plusieurs solutions et des lieux prioritaires à aménager** :

Pour création de pistes cyclables provisoires (par suppression de voies de circulation et/ou de stationnement) :

- Les pénétrantes en 2x2 voies permettant d'entrer dans Toulouse : Avenue de Grande Bretagne, rue du Pont Guilheméry (place Dupuy), route de St Simon, Avenue Etienne Billières, RD 888 entre St Jean et l'Union.
- les grands axes de transit : bd Silvio Trentin, av. des Etats-Unis, allées Ch. de Fitte, av. Salvador Allende, av. Tabar, Pont Neuf.
- les franchissements de rocade : échangeurs 14,15, 17, 18
- autres axes structurants pour les cyclistes : rue Alfred Nobel



L'élargissement des trottoirs (par suppression de voies de circulation et/ou de stationnement) : rue de la République, rue des Salenques, rue des Puits Creusés, rue Valade, rues Lascrosses, av. de la Gloire, av. de Castres, av. Camille Pujol, av. de l'URSS.

La mise à sens unique pour élargir les trottoirs et/ou créer des aménagements cyclables : avenues Jean Rieux et St Exupéry (chacune dans un sens).

La mise en place de zones de rencontre ou aires piétonnes où les piétons sont prioritaires peuvent circuler sur la chaussée : les rues commerçantes des centres villes, les coeurs de quartiers, les accès aux écoles, collèges, lycées, passerelle de la Poudrerie.

Lorsque qu'il n'est pas possible de libérer une voie pour la circulation des cyclistes, 2P2R propose qu'un **itinéraire alternatif** soit clairement fléché pour permettre aux cyclistes de trouver leur chemin sans hésitation : Impasse Vitry, impasse Barthe, rue de la providence, chemin du Mirail (avec double sens cyclable).

De plus, ces aménagements doivent être complétés par du **jalonement, de la communication, une augmentation de l'offre de stationnement vélo et un accompagnement des néo-cyclistes**. Les nouveaux cyclistes peuvent solliciter "contact@2p2r.org" pour les aider à définir leur trajet domicile travail, voire à le réaliser.

→ [Nos recommandations pour des aménagements légers et qualitatifs.](#)

→ **Nos propositions de lieux à aménager** : [la carte](#) et [le tableau](#)

Contacts :

Boris Kozlow (président) : tel 06 19 44 39 01

Sébastien Bosvieux : tel 06 02 36 23 81

Lambert Meilhac : tél 06 75 29 11 12

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis près de 40 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse trois fois par an un journal d'information.